



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/les-expulses-de-la-gare-du-nord-10.html>

Les expulsés de la Gare du Nord : 10 nuits à la rue, 15000 logements vides... et pas de courage politique à l'horizon (communiqué de presse)

Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2011

- Actualités -

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le 19 septembre dernier, 72 demandeurs d'asile et SDF, parmi lesquels de nombreux enfants, ont été délogés des bâtiments de la Gare du Nord par la police locale de la zone Bruxelles-Nord.

10 jours se sont écoulés et ces familles sont toujours à la rue, Place Gaucheret, avec, pour toute perspective, le silence assourdissant des autorités. Elles vivent désormais dans une situation de dénuement et de promiscuité tout simplement inacceptable : les enfants se lavent à l'eau d'une fontaine en circuit fermé et mangent à même le sol. En matière de sanitaires, l'accès aux toilettes d'un service social de la commune se fait exclusivement durant les heures de bureau, accompagné par un gardien de la Paix.

L'expulsion de ces familles a été réalisée sans qu'aucun élément de solution, ni à court ni à moyen terme, n'ait été envisagé. Pourtant, la jurisprudence du conseil d'Etat interdit aux pouvoirs publics, même en cas d'insalubrité, d'expulser des personnes sans une solution immédiate de relogement. Et où reste l'assistance sociale et médicale que se doivent de fournir les autorités aux enfants en vertu de la jurisprudence des juridictions du travail en la matière ? Même la Croix Rouge, à laquelle les autorités locales pourraient faire appel pour apporter une aide d'urgence en matière de logements, de vêtements, de soins ou de nourriture, n'a pas été réquisitionnée...

Depuis le début de cette crise, de nombreuses associations ont tenté, avec les - faibles - moyens du bord et le soutien de bénévoles, de palier concrètement à l'inconséquence des autorités quant à cette situation qu'ils ont créée en organisant, tant bien que mal, des possibilités pour ces personnes de se nourrir, d'avoir accès à des sanitaires et, pour les enfants, de dormir sous le toit... d'un bus. Bus qui n'est malheureusement plus disponible pour le moment... Retour au sol pour les enfants... Aucun soutien n'a été obtenu des autorités. Au contraire, loin d'assumer leurs responsabilités, elles donnent l'impression de laisser (volontairement ?) pourrir la situation en faisant de l'obstruction à la réponse humanitaire précaire mise en place. Jusqu'à l'écoeurement : les enfants mangent dans la rue, par terre, alors que l'espace « Solidarité Nord » de la Place Gaucheret est pourvu d'une cantine spacieuse... Cette situation inhumaine est indigne d'une démocratie.

Nous considérons comme totalement anormal que des citoyens et des associations doivent se substituer aux autorités, démissionnaires face aux conséquences d'un drame qu'elles ont contribué à approfondir par une expulsion sans proposition de relogement.

Nous exigeons des autorités la mise en place de solutions à court terme, mais également des solutions plus structurelles. Ces solutions existent. Le Délégué aux droits de l'Enfant a envoyé à cet effet un courrier à l'attention de l'ensemble des communes bruxelloises. Ce courrier rappelle que la « loi Onkelinx » leur donne le pouvoir de réquisitionner les immeubles abandonnés à la requête du Président du CPAS et que le Code bruxellois du Logement de 2003 a instauré un « droit de gestion publique » sur les logements inoccupés autorisant les communes et les CPAS à effectuer les travaux nécessaires dans les logements abandonnés par les particuliers et ensuite à les mettre eux-mêmes en location.

Aucun de ces dispositifs n'a, jusqu'à présent, été mis en oeuvre sur le territoire de la Région bruxelloise alors que Bruxelles compte plus de quinze mille logements vides et 1,6 millions de mètres carrés de bureaux inoccupés.

C'est peut-être dans la volonté des autorités d'assumer leurs responsabilités et de trouver des solutions dignes pour ces familles que se cachent les cinq minutes de courage politique que les citoyens attendent, désespérément, en matière d'accueil des étrangers et de mise à disposition de logements vides aux sans-logis.

Bruxelles, le 27 septembre 2011,

Signataires : des citoyens indignés, soutenus par : la Ligue des droits de l'Homme, Bruxelles Laïque asbl, le comité de promotion de la Charte Mondiale des Migrants, Médecins du Monde, Centre National de Coopération au Développement.

Contacts Presse :

Cédric TOLLEY (Bruxelles Laïque) : 0476 697 515

Alexis DESWAEF (Ligue des droits de l'Homme) : 0475 575 700

Un collectif de citoyens de Schaerbeek vient de lancer [une action](#) visant à obtenir un nombre suffisant de signatures pour, sur la base de la nouvelle loi communale, intervenir sur ce sujet lors du prochain Conseil Communal de Schaerbeek.